

InfoMuni

Séance de Municipalité du vendredi 23 mars 2018

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

Nouvelle législation sur les naturalisations

Montreux met à jour les documents nécessaires aux candidats

Dans sa séance du 23 mars 2018, la Municipalité de Montreux, répondant à la demande du service cantonal de la population, a adopté les 32 questions à choix multiples relatives aux connaissances locales que devront avoir acquises les candidats à la naturalisation soumis à la nouvelle législation entrée en vigueur au début de l'année 2018.

Pour rappel, les candidats se verront soumettre un questionnaire à choix multiples issu d'une liste de 160 questions (dont les 32 locales), relatives à leurs connaissances sur la Confédération, le Canton et la commune dont ils requièrent le droit de cité. Cela dans quatre domaines : géographie, histoire, politique et société. »

Les documents seront prochainement disponibles sur le site du Canton, afin que les candidats à la naturalisation puissent se préparer. »